



Redynamisation et mise  
en valeur de la centralité  
vizilloise

Aménagement du secteur  
des Tanneries

---

## COMPTE-RENDU ATELIER DE CONCERTATION N°2 PHASE 2

Mardi 6 mai 2025 de 18h30 à 20h30  
Salle du conseil, mairie de Vizille

---

Groupement de commande :  
Grenoble Alpes Métropole  
Ville de Vizille

WZA

Mai 2025

Page de garde :  
Photographie de l'atelier du 20 mars  
(c) WZA / 2025

---

# SOMMAIRE



**P4**    **Rappel du déroulé de la rencontre**

**P5**    **Analyse des contributions des participants**

P6    Le secteur de la place et des abords du château

P7    Le secteur des Tissages

P8    La rue général de Gaulle

P9    Les mobilités

P11   Le secteur des Tanneries



# RAPPEL DU DÉROULÉ DE LA RENCONTRE

1. Accueil du public
2. Un temps d'échange ouvert avec des espaces pour chacun des secteurs ou sujets : le secteur des Tanneries (Maîtrise d'Ouvrage Ville de Vizille), les secteurs des Tissages, des abords du château ainsi que la rue Général de Gaulle. Les participants pouvaient participer de manière libre autour de l'ensemble des sujets. L'équipe d'animation était constituée par le bureau d'étude concertation WZA, l'atelier Iris Chervet, les agents et agentes de Grenoble Alpes Métropole et de la ville de Vizille.
3. Clôture de la rencontre en présence d'élus de la ville de Vizille.

## La méthode de travail :

Les participants étaient invités à contribuer sur chacun des secteurs en déposant leurs contributions (et en ajoutant des numéros de photos références si nécessaire) dans les boîtes dédiées. Des prises de notes ont aussi été réalisées par l'équipe d'animation.

Environ **50** participants étaient présents



# 1

## PARTIE

### RECENSEMENT DES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

# LE SECTEUR DE LA PLACE ET DES ABORDS DU CHÂTEAU

## LES CONTRIBUTIONS

### Sur la place du château :

- La structure en bois est considérée comme pratique mais peu esthétique.
- Pour certains : volonté de conserver la structure en bois, pour d'autres : nécessité de l'enlever ou de la déplacer.
- Enlever le marquage au sol présent sur la place.
- Conserver la végétation existante.
- Le grand marché de Vizille à Chantefeuille n'est pas attractif : le décaler au samedi sur la place du château.
- Veiller à ne pas ajouter de pelouse sur la place du château pour permettre une distinction entre les abords et le parc.
- Supprimer le mur du château pour ouvrir la place et rendre visible le restaurant Floréal.
- Ajouter des poubelles sur la place.

### Sur la rampe René Coty :

- Végétaliser la rampe et installer des jeux pour les enfants.

### Sur la circulation automobile aux abords du château :

- Alléger la circulation automobile entre le château et la rue Général de Gaulle pour donner envie aux usagers de consommer dans les commerces.
- Mettre de la signalétique "festive et colorée" entre le château et le centre ancien.
- Quelle évolution en terme de flux automobile : augmentation du trafic ?

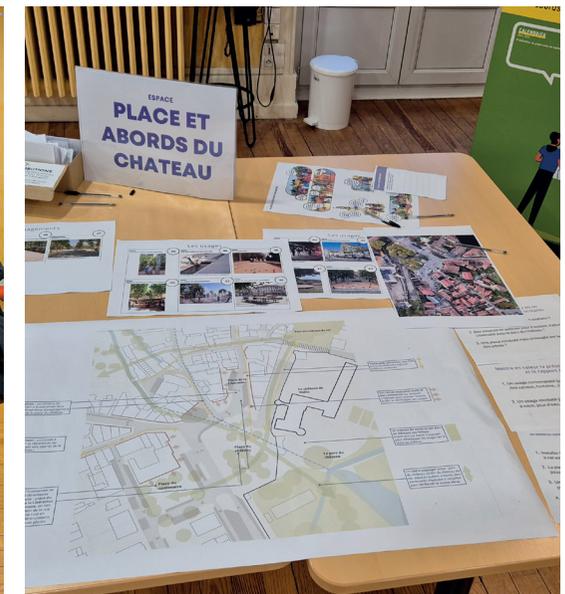
- Limiter les nuisances sonores sur la place du château : en diminuant la circulation automobile aux abords ?
- Ne pas piétonniser la rue Aristide Briand.
- Conserver des places de stationnement entre le château et l'école du Château.
- Transformer le stationnement de la rue Docteur Bonnardon en zone bleue.

### Sur la place du centenaire :

- Transformer la place en un véritable lieu de fraîcheur.
- Proposer une place calme : pas de jeux pour enfants ou d'activités bruyantes.
- Ajouter du mobilier permettant de pique-niquer.

### Sur la place de la Libération :

- Proposer un cheminement piéton continu depuis la rue Général de Gaulle en élargissant le trottoir.



# LE SECTEUR DES TISSAGES

## LES CONTRIBUTIONS :

### Sur le parking des Tissages et la maison de maître :

- Installer des caméras de surveillance sur le parking des Tissages pour limiter le vandalisme.
- La nouvelle orientation du parking des Tissages est intéressante pour dégager un espace constructible dans le cas où la maison de maître serait réhabilitée.
- Compte tenu de la nouvelle configuration du parking : étudier la possibilité d'un bouclage avec la rue de la Terrasse.
- Démolir la maison de maître des Tissages : présence de squat et manque d'esthétisme.
- Aménager un parking paysager avec des pavés enherbés et des arbres pour faire de l'ombre aux véhicules.
- Attention à ce que l'installation du portique permette l'accès aux véhicules de la foire.

### Sur la dimension ludique et sportive en entrée de ville :

- Disposer d'une salle de musculation.
- Valoriser le site EDF en y aménageant un skatepark ou pumptrack à l'image de ce qui existe à Vaulnaveys.
- Proposer un espace vélo ludique avec de l'eau.
- Faire ressortir le canal sur le parking EDF afin de permettre un accès à l'eau.



# LA RUE GENERAL DE GAULLE

## LES CONTRIBUTIONS

### Sur l'aménagement de la place Stalingrad :

- Les caméras de surveillance fonctionnent-elles la nuit ?
- Veiller à ce que les caméras de surveillance ne soient pas obstruées par l'ajout de végétation.
- La crainte que l'installation de bancs sur la place Stalingrad ne crée des nuisances sonores pour les riverains.
- Enlever les bancs en face de l'agence d'aide à domicile, les remplacer par un mini parc comprenant des jeux pour enfants.
- Installer un élément artistique sur la place Stalingrad.
- Transformer le nom de la place "Stalingrad" en place "Grenette".
- Prévoir un nombre de poubelles et de cendriers suffisant.
- Questionnement sur le type de végétation envisagé : adaptée aux allergies et aux moustiques ?
- Planter des mûriers sur la place Stalingrad : ils apportent beaucoup d'ombre et supportent la sécheresse.

### Sur les futurs aménagements de la rue Général de Gaulle :

- Disposer d'espace de détente à distance des lieux d'habitations pour limiter les nuisances sonores.
- Faire connaître l'histoire des rues du centre ancien aux visiteurs (passage de Napoléon).
- Prévoir des arceaux vélos sécurisés pour les vélos.
- Limiter les horaires d'ouverture de l'épicerie Kslte à 21 heure pour limiter les nuisances en soirée.
- Les bancs pourraient être en siège unique pour limiter la possibilité de s'allonger en soirée.

- Améliorer l'éclairage pour les piétons le long de l'école Jean Jaurès, l'éclairage existant n'est pas suffisant.
- Ajouter des rampes d'escaliers devant le café de la Paix pour une meilleure accessibilité.
- Installer des parkings à l'angle de la rue Jean Jaurès afin de rendre plus attractif les logements dans les rues Jean Jaurès et Général de Gaulle.
- Valoriser les commerces locaux.

### Sur la piétonnisation de la rue Général de Gaulle :

- Permettre à nouveau aux véhicules de circuler dans la rue Général de Gaulle.
- Instaurer la rue piétonne uniquement jusqu'à l'église.
- La piétonnisation de la rue Général de Gaulle est appréciée.
- Créer une voirie supplémentaire permettant de suppléer la piétonnisation de la rue Général de Gaulle. Cette dernière relierait la rue Elsa Triolet à la rue Jean Jaurès et permettrait : un désenclavement du nouveau quartier, un axe nord/sud soutenant l'axe sud/nord actuel, un désengorgement de la rue des Forges, une absorption des nouveaux flux automobiles dû à la création de logements.



# LES MOBILITÉS

## LES CONTRIBUTIONS :

### Sur le stationnement :

- Proposer des parkings en périphérie du centre pour limiter la présence de véhicules et favoriser les déplacements cycles et piétons.

### Sur le passage mode doux sous la route départementale :

- Le passage sous la route départementale est apprécié.
- Manque de visibilité dans le virage à l'angle de la rue des Terrasses et du chemin Drevet, qui pourrait être accentué par le passage sous la départementale
- Faire sortir le tunnel par le parking pour un meilleur fonctionnement avec les véhicules venant du chemin Drevet.

### Sur les déplacements au sein de la commune :

- Faciliter l'accessibilité piétonne du secteur depuis le centre-ancien et le château à pied
- Créer un rond-point rue Jean Jaurès qui servirait à desservir le futur parking, la nouvelle zone des Tanneries et le Lidl.
- Améliorer la signalétique à la sortie du parking de la rue des Forges.
- Élargir la rue Calmette.
- Créer un cheminement piéton entre la rue Calmette et le chemin de la Terrasse.

### Sur les déplacements en dehors de la commune :

- Désengorger la voie rapide en direction de Grenoble.
- Améliorer la piste cyclable entre Vizille et Jarrie.
- Permettre aux piétons et aux cycles arrivant de la Mure de

rejoindre la voie verte.

- Faire une percée entre le parking Chantefeuille et la route en direction de Vaulnaveys pour améliorer la liaison entre la commune et le nord de Vizille.

### Sur le rond point de Muzet :

- Faire une bretelle donnant un accès direct à la circulation venant de Laffrey en direction de l'Oisans afin de réduire le trafic au sein de la commune et vers le rond-point de Muzet.
- Réduire à une voie la départementale entre l'échangeur de Vizille-centre et le rond-point Muzet en provenance de Bourg d'Oisans.
- Ajouter de la signalétique en amont du rond-point de Muzet afin d'indiquer clairement les limitations de vitesse et les directions à suivre.
- Ajouter un panneau de limitation de vitesse en amont du rond-point de Muzet.
- Améliorer l'accessibilité vers la voie verte depuis le rond-point de Muzet.

### Sur le tunnel du Rocher :

- Doubler la largeur du trottoir.
- Éclairer spécifiquement le trottoir.
- Mettre le tunnel en circulation prioritaire à la sortie de la ville vers Vaulnaveys.
- Mettre en place un feu à déclenchement avec une priorité pour les bus ou les camions.
- Sécuriser la route le long de la Locomotive.

## LES PHOTOS RÉFÉRENCES APPRÉCIÉES



**Piste vélo (véloparc) ou roller ou skate Intégrée dans la végétation**

Photo n°18 : citée 1 fois



**Valoriser les zones humides et les canaux par un traitement paysager**  
*Parc Martin Luther King, Paris, Jacqueline Osty paysagiste*

Photo n°31 : citée 1 fois

# LE SECTEUR DES TANNERIES

UN PROJET PILOTÉ PAR LA COMMUNE DE VIZILLE

## CE QU'IL FAUT RETENIR DES ÉCHANGES :

- La démolition des Moulins et des Battoirs est comprise et la volonté de conserver des éléments patrimoniaux est appréciée.
- La conservation d'espaces verts dans le secteur est jugée essentielle, mais leur état actuel ne favorise pas leur fréquentation (manque d'entretien et de mobilier). Il est préférable de disposer d'espaces verts de qualité, plutôt que de multiplier les surfaces peu entretenues.
- Les canaux, s'ils étaient mis en valeur, pourraient constituer un véritable atout pour le secteur.
- L'apparition de nouveaux logements dans le secteur ne suscite pas d'opposition, à condition que ces derniers soient en harmonie avec l'existant et qu'une réflexion globale soit menée sur les capacités de stationnement à l'échelle du secteur.

## LES CONTRIBUTIONS

### De manière générale sur le secteur :

- Conserver la végétation du secteur.

### Sur la dimension patrimoniale du secteur :

- Les panneaux d'information sur le patrimoine du secteur sont appréciés.
- Rendre le moulin opérationnel pour générer de l'électricité verte.
- Préserver et valoriser les bâtiments annexes au moulin : activités commerciales ? artisanales ?
- Essayer de maintenir, sur leur localisation actuelle, certains éléments patrimoniaux des moulins et des battoirs.

### Sur les bâtiments des Tanneries :

- Conserver les bâtiments et la cour des Tanneries pour leur dimension patrimoniale : les bâtiments pourraient être utilisés comme musée, salle d'exposition ou salle polyvalente tandis que la cour pourrait être transformée en lieu de convivialité : espaces verts, mobilier d'assise...
- Quel devenir pour les chats des Tanneries ?
- Utiliser les bâtiments des Tanneries comme Maison des associations ?

### Sur l'expérimentation du nouveau sens de circulation rue de la République :

- Le nouveau sens de circulation permet une diminution des nuisances sonores et du trafic automobile. En cela, l'expérimentation du nouveau sens de circulation est appréciée.
- Le nouveau sens de circulation complique la circulation des habitants du quartier. Si l'inversion du sens de la rue de la République se pérennise, il faudrait mettre la rue Casimir Perier en sens inverse pour faciliter leur déplacement.

### Sur les pelouses des Tanneries :

- Il faut conserver un espace vert pour les habitants des immeubles alentour.
- Les pelouses facilitent les déplacements piétons en offrant des raccourcis pratiques.
- Conserver des espaces verts pour promener ses chiens.
- Aménager des espaces de jeux pour les jeunes enfants ainsi que les adolescents : terrain de basket, skatepark...
- Conserver le terrain de basket.

### Sur les canaux :

- Proposer des circuits fléchés au bord des canaux
- Disposer de terrasses de restaurants ou de café le long des canaux.

- Améliorer l'entretien du canal du Gua : ses abords sont considérés comme trop boueux.
- Favoriser la continuité entre les canaux.
- Prolonger le cheminement piéton le long du canal vers la piscine.

#### Sur la création d'un "nouveau quartier" :

- Proposer des logements avec ascenseurs.
- Proposer des logements avec balcons.
- Prévoir une signalétique piétonne dans le futur quartier.
- Éviter l'utilisation du bois en façade pour les logements et opter pour des matériaux résistants sur le temps long.
- Privilégier des logements à hauteur R+3 maximum.
- Conserver un nombre de places de stationnement suffisants : des parkings intégrés aux nouveaux bâtiments ?
- Disposer d'un hôtel dans le secteur des Tanneries.
- Disposer de bornes de recharge électriques
- Ajouter du mobilier d'assise dans le secteur : bancs, tables, poubelles...
- L'ajout de logements nécessite de trouver des solutions pour fluidifier la circulation et permettre à tous de se garer dans le secteur.

#### Sur la piscine :

- Fermer l'extérieur de la piscine pour permettre une ouverture à l'année



## LES PHOTOS RÉFÉRENCES APPRÉCIÉES

### PETIT COLLECTIF

Photo n°7 : citée 2 fois



### **Le bourg, Montreuil (93), Archi5**

Ensemble de 32 logements

R+4

livré en 2018

### PETIT COLLECTIF

Photo n°1 : citée 1 fois



### **Eco-village des Noës, Val-de-Reuil (27), Atelier Philippe Madec**

Ensemble de 98 logements collectifs, intermédiaires et  
individuels

Livré en 2016

## PETIT COLLECTIF

Photo n°2 : citée 1 fois



**Saint-Nazaire (44), Garo Boixel architectes**  
*Ensemble de 44 logements collectifs et individuels*  
*Livré en 2012*

## LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES

Photo n°3 : citée 2 fois



**Saint-Jean-de-Braye (45), Dumont Legrand architectes**  
*Ensemble de 58 logements*  
*R+2*  
*Livré en 2016*

Photographies : WZA

---

